

Ce fut sans doute le cas à Pommard : une église fut construite ou reconstruite plus belle, plus spacieuse. A l'époque romane le culte des saints se développe et indépendamment de l'autel principal qui généralement se dresse sur une crypte, l'église comprend toute une série de chapelles. Autour de deux de ces chapelles prirent naissance les confréries de St Vincent et du Saint-Sacrement.

5°- L'ÉGLISE GOTHIQUE.

C'est au XIVème siècle que les habitants de Pommard décidèrent de construire une nouvelle église. Il s'agissait d'une église gothique à trois vaisseaux et dont les travées étaient couvertes de voûtes d'ogives. Le clocher s'élevait sur l'avant-dernière travée. Le chœur était à chevet plat avec de chaque côté une sacristie, la seconde sacristie ayant été construite en 1697 par Nicolas Rentier.

A l'intérieur, le maître autel était situé au fond du chœur. Contre chaque pilier se trouvait un autel; coté sud ceux de la Sainte Vierge, de Saint Hubert et de Saint Jean Baptiste; coté nord, ceux de Saint Thibault et de Saint Philibert. Au cours des siècles, avaient été remplacés ou supprimés ceux de Saint Vincent, Saint Sébastien et de Saint Nicolas. Certains d'entre eux étaient fondés, c'est à dire qu'ils avaient été dotés de biens (vignes et terres principalement). On peut supposer que toutes ces fondations furent faites à la suite de la construction de l'église de XIVème siècle. Pommard avait largement profité de l'essor démographique qui a touché tout l'occident médiéval au cours des XIIème et XIIIème siècle et était devenu un village important qui comptait 220 feux en 1330.

De nombreux prêtres habitaient alors à Pommard. Le curé qui était nommé par l'évêque d'Autun demeurait dans la maison curiale qui était bâtie vers la métairie(coté Volnay encore visible.) Les chapelains qui avaient en charge les nombreuses fondations étaient tenus de résider à Pommard; ils étaient nommés par les fondateurs puis par leurs descendants.

6°- LES FORTIFICATIONS.

Le Château ducal étant trop exigü pour les protéger, eux et leurs biens, les habitants firent édifier autour de leur église des fortifications, parfois appelées "moutier" ou même "chastel" comme on peut le lire dans le terrier de 1507. On avait construit un mur de 15 mètres de haut avec une tour d'égale hauteur et de même circonférence à la base. Cette tour était bâtie à l'angle sud-ouest de la place, coté Volnay, à proximité de la maison LocharDET actuelle. La muraille était entourée d'un fossé rempli en partie par les eaux de la rivière et par celles de la fontaine de Lambot. Contre le mur d'enceinte étaient adossées des chambres qui servaient de refuges aux habitants. Devant les portes de l'église s'élevait un corps de logis ou corps de garde. L'accès se faisait par un pont levis en bois.

En l'année 1478 les habitants furent obligés de s'y réfugier. L'armée du roi vint à Pommard et malgré la résistance des habitants, l'église fut prise et pillée, le village et le chateau saccagés et beaucoup d'habitants mis à mort.

En 1594, l'église eut à souffrir des guerres de religion. Gabriel Breunot, membre du parlement de Dijon, et partisan de la Ligue, résume dans son journal les événements qui se passent aux environs de Beaune. " Cette année là, 28 juillet, l'on a de nouvelles que Monsieur Le Vicomte de Tavannes du parti de la Ligue, (son frère était partisan du roi) avait fait brûler les maisons autour des églises de Pommard et de Meursault avec portion des églises. Même le Saint Ciboire où reposait le corps de Notre Seigneur Jésus Christ a été à ce qu'on dit brûlé, chose du tout portanteuse, monstrueuse et abominable." L'abbé Collon précise " une grande partie du village était pour lors bâtie en allant à Volnay du côté de la métairie; cette partie fut la proie des flammes. On trouve encore de temps en temps en creusant la terre des pavés et autres ruines. Le grenier à sel était bâti dans cette partie du village, on le transféra par la suite de l'autre côté."

7°- QUATRE SIÈCLES D'EXISTENCE DE L'ÉGLISE GOTHIQUE.

En 1413 Milon de Grancey, évêque d'Autun, céda l'église de Pommard au chapitre Notre-Dame qui fût chargé de nommer les curés; c'étaient les chanoines de Beaune; ils cessèrent d'habiter régulièrement à Pommard. Le plus souvent la desserte était assurée par un vicaire. En 1646, les habitants lui imposèrent de faire résidence dans la paroisse du mois de mai jusqu'aux vendanges.